



e-social des armées

PRÊT À LA MOBILITÉ

Liste des pièces justificatives demandées

Justificatifs obligatoires

Justificatif de votre qualité de ressortissant

(avis de mutation ou arrêté d'affectation ou attestation du supérieur hiérarchique de l'agent précisant le mode de recrutement du demandeur, la date d'affectation et la résidence administrative de l'intéressé)

Carte nationale d'identité recto/verso ou passeport

(emprunteur et co-emprunteur éventuel)

Dernier bulletin de rémunération

(emprunteur et co-emprunteur éventuel)

Dernier avis d'impôt ou dernier avis de situation déclarative à l'impôt (ASDIR) et justificatif éventuel de personnes à charge

(emprunteur et co-emprunteur éventuel)

Dernier relevé mensuel complet des comptes bancaires

(sur 30 jours consécutifs – exemple : du 1^{er} au 31 ou du 15 au 15 – Emprunteur et co-emprunteur éventuel)

Justificatif des dépenses

(justificatif d'un dépôt de garantie – copie complète du bail souscrit à titre onéreux ou attestation du bailleur mentionnant le montant de la caution)

et/ou

justificatif attestant des frais d'agence effectivement réglés par l'agent ou attestation de l'agence précisant le montant des frais demandés

et/ou

copie des factures relatives aux frais de déménagement ou une déclaration sur l'honneur certifiant du montant des dépenses qui seront engagées, par le demandeur, au titre du déménagement)

Relevé d'identité bancaire ou postal du compte bancaire sur lequel le prêt sera versé

Justificatifs complémentaires en fonction de la situation

Relevé d'identité bancaire ou postal du compte sur lequel est versée la rémunération

(pour le prélèvement des mensualités, si ce RIB est différent de celui où est versée la rémunération)

Justificatif d'autres revenus

(emprunteur et co-emprunteur éventuel)

Justificatif des prêts en cours

(emprunteur et co-emprunteur éventuel)

Contrat de travail du co-emprunteur

(ou justificatif de la profession du co-emprunteur éventuel : compte de résultat...)

Justificatifs de revenus du co-emprunteur

(dernier bulletin de rémunération ou tout autre justificatif de rémunération)